



*Bulletin 2007*



*Complexe immobilier et commercial*

# Sommaire

SOMMAIRE	PAGE	1
LE MOT DU MAIRE	PAGE	2
LOGO : ARGUMENTAIRE	PAGE	3
LE PLAN DE L'AGGLOMÉRATION	PAGE	4
INFOS LOCALES	PAGE	5
ÉTAT CIVIL 2007	PAGE	8
TARIFS COMMUNAUX 2008	PAGE	9
LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE	10
LES LAURÉATS & MÉDAILLÉS	PAGE	11
LE RESTAURANT SCOLAIRE	PAGE	12
LE NOUVEL ENSEMBLE IMMOBILIER	PAGE	13
LE LOTISSEMENT DU GRAND PRÉ	PAGE	17
BIENVENUE AUX COCCINELLES	PAGE	18
LES NOUVELLES DISPOSITIONS EN URBANISME	PAGE	20
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	PAGE	22
INFORMATIONS DE LAVAL AGGLOMÉRATION	PAGE	25
LE CCAS	PAGE	27
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	PAGE	28
LES SERVICES DE L'A D M R	PAGE	45
TOUS A VOTRE SERVICE	PAGE	46
AGENDA DES MANIFESTATIONS	PAGE	48
CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES BENNES	PAGE	49





## Le Mot du Maire

2007 Année atypique sur le plan météorologique, avec un 1<sup>er</sup> trimestre aux conditions normales puis un mois d'avril très ensoleillé laissant présager une année de sécheresse. Mais les mois de juin, juillet et août en ont décidé autrement avec un été très pluvieux. Heureusement septembre et octobre nous ont redonnés le moral avec la présence du soleil.

Sur notre commune, l'année 2007 a été marquée par la construction du restaurant scolaire, des commerces et des appartements. En septembre, les commerces nous ont ouvert leurs portes et depuis la majorité des germinoises ont changé leurs habitudes contribuant ainsi au nouveau dynamisme de Saint Germain le Fouilloux. Je vous encourage à continuer de les faire travailler pour les rendre viables.

Actuellement les travaux de la place de l'Eglise occasionnent quelques perturbations. Fin 2008, cette place aura un nouveau visage. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase d'effacement des réseaux qui passent en souterrain. La viabilisation du lotissement « le grand pré » de six parcelles est également en cours.

Familles Rurales s'est investi dans le précédent Contrat Enfance. Je tiens à remercier son Président Maurice Gautier ainsi que tous les membres de l'association pour le travail accompli. Un nouveau contrat d'une durée de 4 ans va être prochainement signé et Madame Janie Poirier est la nouvelle responsable de cette animation.

Notre commune s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle avec le nouveau logo. Il symbolise l'histoire et la vie de Saint Germain le Fouilloux : les fours à chaux, les vallées et forêts ainsi que notre richesse en cours d'eau avec l'Ingrandes, la Moyette et la Morinière, donnant une sensation de sérénité.

Bravo à nos champions Germinoises David Meslier, vice champion de France de rallye cross ainsi qu'à Abisson Mérienne pour son 1<sup>er</sup> prix des jeunes peintres amateurs à Changé.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et présente à toutes et tous mes vœux sincères pour cette année 2008.

Marcel BLANCHET.

*Une nouvelle identité visuelle pour notre village*



*Le travail sur ce logo a été orienté pour mettre en valeur une identité forte et spécifique à la commune, où il était nécessaire d'y évoquer :*

- *la richesse du patrimoine (four à chaux),*
- *la nature contrastée par ses reliefs (vallées et forêts) reposant sur la rivière de l'Ernée qui invite à la quiétude et à l'esprit de bien-être qui s'en dégage.*
- *la présence des 3 cours d'eau (l'Ingrandes, la Moyette, la Morinière)*

*Une mise en valeur environnementale nécessairement présente autant dans le graphisme que dans notre actualité.*

*Un appui sensible est donné par une mise en couleur, basée sur les tons de la nature. La construction très stabilisée du logo avec sa large base, offre l'avantage de penser qu'ici "sérénité" semble naître de l'évidence et qu'à Saint-Germain-le-Fouilloux, il y fait bon vivre !*



*4 couleurs empruntées à l'environnement*



# INFOS LOCALES

## MAIRIE

4 rue de l'Eglise

☎ : 02 43 01 11 61

☎ : 02 43 01 16 65

E-mail : [mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr)

**Ouverte** de 9 à 12 heures, tous les jours sauf le mercredi.

RESTAURANT SCOLAIRE : 02 43 69 16 42  
1 impasse Théophile Lefaux

GARDERIE MUNICIPALE : 02 43 37 82 54  
11 rue des Chapelles ( 7h - 19h)

SALLE DES FETES : 02 43 37 65 18  
Rue du Cèdre

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique mais aussi une obligation légale et indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent se faire pendant la période de révision, c'est à dire du 1er septembre au 31 décembre, afin de pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante. Il suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité (3,5mm X 4,5mm)
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance ou
- le livret de famille des parents (pour les enfants uniquement)
- autorisation parentale si le demandeur est mineur
- 1 pièce justificative de domicile datant de moins de 3 mois
- *empreinte digitale* d'où présence obligatoire du demandeur
- *taille à communiquer*
- *délai de délivrance* : 3 semaines environ



## PASSEPORT

Le passeport français sécurisé est délivré depuis le 3 juin 2002 et est valable 10 ans pour les personnes majeures, cinq ans pour les mineurs.

Composition du dossier :

Idem carte identité + 60 € en timbres fiscaux pour un majeur ou 30 € pour un mineur

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2008

Toutes les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement tous les 5 ans. Elles ont été réparties en 5 groupes, un groupe par année civile. Notre commune fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

A partir du 17 janvier 2008, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle tricolore et est tenu au secret professionnel. Il déposera à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis sous enveloppe à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie avant **le 16 février 2008**.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



Janic POIRIER



Hélène DUFEU

Les deux agents recenseurs

Merci de leur réserver un bon accueil.



## CORRESPONDANTS DE PRESSE

**Courrier de la Mayenne** : Alain ROUAULT

☎ : 02.43.37.81.29

courriel : [alain.rouault@wanadoo.fr](mailto:alain.rouault@wanadoo.fr)

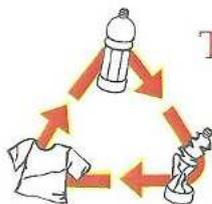
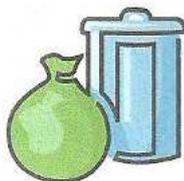
**Ouest France** : Annie LAUNAY

☎ / ☎ : 02.43.37.84.49 ☎ 06.72.79.67.45

courriel : [annielanay53@aol.com](mailto:annielanay53@aol.com)

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi matin sur le territoire de la commune ou le lendemain si le jour de ramassage est férié.



### TRI SÉLECTIF

2 points de collecte :

3 conteneurs accueillant les emballages ménagers à recycler sont situés sur le parking du terrain de foot, route de Changé.

3 autres à côté du bassin d'orage, rue des Chapelles

## LE C.A.T. MAINE ATELIERS

Compte 90 personnes dont 66 handicapées, 3 postes supplémentaires ont été créés grâce à l'action des mairies. ST GERMAIN LE FOUILLOUX fait travailler depuis plusieurs années cette entreprise française et mayennaise installée à GORRON qui fournit les illuminations de fin d'année et est la 2<sup>ème</sup> mairie à avoir fait confiance à MAINE ATELIERS.

## BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES EN 2008

Pour ne pas entraver les opérations de balayage mécanique, merci de ne pas laisser de véhicule au bord du trottoir les **lundis suivants** :

11 février, 14 avril, 09 juin, 11 août,

13 octobre, 10 novembre, 8 décembre

## PROBLÈME DE RÉSEAU !

Il est recommandé à tous ceux qui sont raccordés sur le réseau collectif de l'assainissement de ne pas jeter de lingettes dans les toilettes ou des huiles de friture afin d'éviter des débordements très désagréables chez certains germinois.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, vous devez vous faire recenser impérativement à la mairie et avez la possibilité de faire cette démarche dès que vous atteignez l'âge de 16 ans, c'est-à-dire à partir du jour de votre anniversaire. Apporter le livret de famille.

## COMPOSTAGE A DOMICILE

Pratiquer le compostage individuel permet de valoriser et de recycler vos déchets verts et de cuisine tout en réduisant sensiblement votre production de déchets ménagers.

Vous êtes intéressé par le compostage à domicile. Le Service « Environnement Déchets » de Laval Agglomération vous propose d'acquérir un composteur.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en vous procurant un coupon d'inscription en mairie qui sera à retourner à Laval Agglomération, 11 allée du Vieux St Louis 53008 LAVAL Cedex ou par Mail : [environnement-dechets@agglomeration-laval.fr](mailto:environnement-dechets@agglomeration-laval.fr)

## CENTRE MEDICO-SOCIAL

Assistante sociale : Mme CHENAIE  
Permanence à la mairie de Changé, 1er étage  
le mardi de 9 à 12 heures - ☎ : 02.43.49.21.25.

Puéricultrice : Mme Véronique HOUGUAY - ☎ 02.43.01.25.50  
Antenne solidarité Hilard  
48 rue Marcel Cerdan LAVAL ☒ solidarite@cg53.fr

## CENTRE DE SOINS A DOMICILE

Andouillé ☎ : 02.43.69.73.26

### A.D.M.R.



7 rue de la Poste 53240 ANDOUILLE  
Aide à Domicile en Milieu Rural ☎ : 02.43.68.10.44  
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h.  
Responsable communale : Mme Francine DUFRESNE

## ASSISTANTES

Mme Anita BANCE ☎ : 02.43.37.26.61

Mme Sandrine BOURDIER ☎ : 02.43.26.28.52

Mme Jacqueline BUFFET ☎ : 02.43.68.34.20

## MATERNELLES

Mme Angélique COIFARD ☎ : 02.43.37.84.41

Mme Martine GEAY ☎ : 02.43.37.83.91

Mme Gilberte GENEST ☎ : 02.43.37.80.52

## AGRÉÉES



Mme Sandrine GOSSELIN ☎ : 02.43.98.93.68

Mme Stéphanie GOULEVANT ☎ : 02.43.64.24.02

Mme Nathalie GUÉRIN ☎ : 02.43.37.84.52

Mme Martine HEUVELINE ☎ : 02.43.37.89.35

Mme Catherine ORAIN ☎ : 02.43.66.99.80

Mme Sonia QUINET ☎ : 02.43.37.56.74

Mme Catherine ROCHER ☎ : 02.43.90.40.98

Mme Michelle SAGET ☎ : 02.43.37.10.53

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tous les mardis de 9 à 11h30 ☎ : 02.43.37.82.54

## POMPIERS DE LAVAL

☎ : 18 SAMU ☎ : 15 ☎ : 112

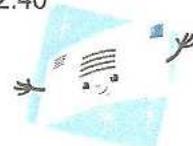
## GENDARMERIE D'ANDOUILLE

☎ : 17

## LA POSTE

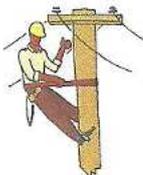
17 bis rue de l'Hôtel de Ville à ANDOUILLE ☎ 02.43.69.72.40

Heure limite de dépôt du courrier à St Germain : 10 H 40



## EAU-ASSAINISSEMENT

Société Lyonnaise des Eaux  
86 Bd de l'Industrie 53940 ST BERTHEVIN  
☎. 0 810 387 387 ou n° d'urgence, 24H/24 : 0 810 887 887



## ELECTRICITE

EDF à LAVAL ☎ : 0 810 333 053 (sécurité dépannage)

## CULTE

Paroisse St Matthieu sur Mayenne ☎ 02.43.69.73.72  
Messe le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, à 18 heures 30

# Etat - civil

## naissances

Lya BESCOND	6 rue de la Tergonnerie	03 février
Louison GEORGET	18 rue de l'Eglise	23 mars
Adeline BRIERE	Bel Air	21 avril
Justine ROCHER	58 rue des Trois Croix	1 <sup>er</sup> mai
Mahault MONNIER	45 rue des Trois Croix	17 mai
Louen LEBRETON—CHEMINEL	La Grande Rue	28 juin
Gino BUGUELLOU	7 rue de la Châtaigneraie	07 juillet
Elya PARMENE	41 rue de la Châtaigneraie	30 juillet
Mathis BESNIER	La Maison Bleue	8 août
Emma LAUNAY	La Grande Bellangerie	17 août
Thémis COMPART	14 rue de la Châtaigneraie	24 août
Iliès BELGHECHAM	19 rue de la Châtaigneraie	31 août
Naël PETIT	Les Hattonailles	07 septembre
Jules GASSEAU	9 rue de la Herpinière	14 octobre
Hugo RÉAUTÉ	12 rue St Ouen	26 octobre
Miguouel FREITAS NOVAIS	3 impasse des Chênes Verts	16 novembre
Mathis MÉRIAS	11bis rue St Germain	21 novembre
Yann TOUCHÉE	12 rue de la Châtaigneraie	06 décembre



## mariages

Anthony CLAVREUL et Isabelle BOIS	03 juin
Jérôme FOUCHER et Stéphanie RENOU	18 août
Emmanuel GIRET et Céline BIZEUL	1 <sup>er</sup> septembre
Stéphane PODEVIN et Weiyang WANG	17 novembre



## décès

Christian ROUSSEAU	35 rue des Trois Croix	02 juillet
--------------------	------------------------	------------



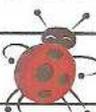
## TARIFS COMMUNAUX 2008

<i>SALLE DES FETES</i>	TARIFS COMMUNE	HORS COMMUNE
vin d'honneur	46	51
repas du midi ou du soir	124	162
repas midi et soir	161	195
soirée sans repas	94	124
repas soirée et lendemain midi	195	232
week-end complet(sam et dim) après-midi	259 78	298 86
<i>PETITE SALLE</i>		
vin d'honneur	20	
repas du midi ou du soir	51	
repas du midi et du soir	72	
<i>CUISINE</i>		
cuisine froide	23	39
cuisine chaude	36	48
<i>VAISSELLE</i>		
couvert complet l'unité	0,42 0,10	0,50 0,10
couvert loué à l'extérieur unité louée à l'extérieur	0,43 0,10	0,53 0,12
<i>MATÉRIEL (loué à l'extérieur)</i>		
table 8 personnes	3,57	
table 6 personnes	2,67	
chaise	0,56	
banc 4 personnes	1,53	
table 8 p, avec 2 bancs	5,10	
<i>CHAUFFAGE (du 01/11 au 30/04)</i>	27	33

<i>CONCESSIONS FUNÉRAIRES</i>	adulte	enfant
 15 ans	44	22
30 ans	84	42
50 ans	138	69

<i>GARDERIE MUNICIPALE</i>	matin ou soir	1,30
----------------------------	---------------	------

<i>RESTAURANT SCOLAIRE</i>		
	repas enfant	2,80
	repas adulte	5,18
	repas porté à domicile	6,64

<i>MERCREDIS LOISIRS</i>		
	journée 	7,15
	demi-journée	5,10

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 29 janvier 2007

- Renouvellement du contrat de prestations de service pour l'entretien des poteaux et bouches incendie avec la Lyonnaise des Eaux, pour 4 ans.
- Présentation du projet du lotissement, rue St Ouen qui s'appellera « Le Grand Pré ».

## Séance du 05 mars

- Vote des subventions accordées aux associations,
- Définition des orientations budgétaires 2007,
- Engagement des travaux d'effacement des réseaux dans le centre bourg et arrêt du mode de financement.

## Séance du 05 avril

- Vote des comptes administratifs 2006 de la commune, de l'assainissement et de La Châtaigneraie, ainsi que des comptes de gestion dressés par le receveur.
- Vote des budgets primitifs 2007 pour la commune, l'assainissement, la Châtaigneraie et le Grand Pré.

## Séance du 24 mai

- L'entreprise SATP, moins disante, est retenue pour la réalisation des travaux de 2<sup>ème</sup> phase à La Châtaigneraie IV.
- En ce qui concerne les travaux de voirie 2007, le conseil retient l'entreprise LOCHARD-BEAUCÉ.
- Les tarifs des inscriptions au centre de loisirs de juillet sont arrêtés et un tarif à la journée de 8 € est proposé pour tous les enfants.
- Achat de deux parcelles appartenant aux Consorts HARDY et à MM CHESNE.

## Séance du 12 juillet

- Constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier lié à LGV bretagne-Pays de Loire.
- Maître DERRIEN, notaire à LAVAL est chargé d'établir le bail à construction entre la mairie et la SA CO LA en ce qui concerne l'ensemble immobilier commerces-logements.
- Les tarifs de la cantine, garderie et mercredis loisirs sont arrêtés pour l'année scolaire 2007-2008.
- La commune assurant désormais la gestion des Coccinelles, il est décidé de créer un poste d'adjoint d'animation.
- Suite à la consultation de différents bureaux d'études, HYDRATEC d'Angers est retenu afin de

réaliser l'étude diagnostic des réseaux eaux usées et station d'épuration ainsi que l'étude d'incidence – Loi sur l'eau.

- Un animateur jeunesse est nommé sur le mois de juillet et répartira son temps de travail entre les communes de ST GERMAIN et ST JEAN. Il est chargé de proposer des animations aux jeunes de 12 à 15 ans.
- Accord pour le nouveau contrat enfance jeunesse qui sera signé avec la C.A.F. de la Mayenne, pour 4 ans.

## Séance du 04 octobre

- Suite à l'appel d'offres lancé pour les travaux de viabilisation du lotissement du Grand Pré, l'entreprise SATP de Laval est retenue pour un montant de 63 543 € HT.
- Offre de prêt proposée par le crédit mutuel est retenue pour 60 000 €
- Signature d'un avenant à la convention signée avec l'UFCV de Nantes pour l'organisation du CLSH de Juillet 2008.
- Sélection du logo communal proposé par Mme Judith CHARPENTIER de Montflours.

## Séance du 09 novembre

- Les quatre logements construits par la SACOLA au dessus des commerces sont vendus à Méduane Habitat.
- Suite à la mise en place d'une Participation pour Voies et Réseaux(PVR), le montant des travaux d'extension du réseau eaux usées au 35 rue St Ouen sera demandé au propriétaire.

## Séance du 10 décembre

- Les tarifs de la location de la salle des fêtes, des concessions dans le cimetière, de la surtaxe assainissement et du gardiennage de l'Eglise sont augmentés de 2%.
- Avis favorable est donnée à la demande d'autorisation d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit « Pangeline » sur la commune de ST OUEN DES TOITS.
- La salle des fêtes est identifiée comme lieu de vie sécurisé par la Préfecture et EDF.
- Une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est lancée et la proposition de l'Atelier 81/2 d'Angers est acceptée.
- Deux agents recenseurs seront nommés afin de réaliser le recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2008.

## Les lauréats du fleurissement

1<sup>ère</sup> catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

1<sup>er</sup> Mr et Mme Gérard HELBERT

16 impasse de Vent

2<sup>ème</sup> Mme GASTÉ Thérèse

7 rue du Mesnil

2<sup>ème</sup> catégorie : Décor floral sur la voie publique – fenêtres et murs

1<sup>er</sup> Mr et Mme Camille JOLI

11 place St Germain

2<sup>ème</sup> Mr et Mme Marcel DELLIÈRE

11 impasse de Vent

3<sup>ème</sup> catégorie : Balcons, terrasses, cours, jardinets

Mr et Mme Philippe GARREAU

13 rue des Lilas

samedi 10 novembre

Remise des prix

Et des diplômes



## Les médaillés du travail

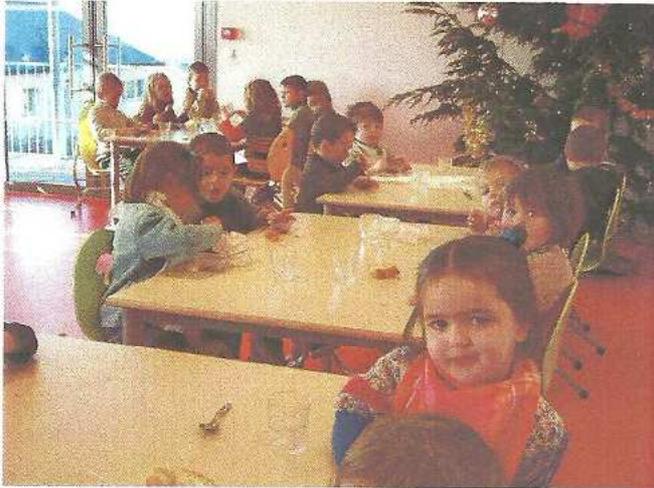


Mr Gérard HELBERT  
(échelon vermeil)  
Mme Marie-France GUILLET  
(échelon Vermeil)  
Mr Jacques DALIGAULT  
(échelon Or)  
Mme Christiane FOURREAU  
(échelon Or)

Absents sur la photo :  
Mireille LEFORT (vermeil)  
Denis GUESNÉ (vermeil)

Le restaurant scolaire a ouvert ses portes le 31 août, jour de la rentrée scolaire et peut accueillir 90 enfants ; la fréquentation moyenne étant de 80.

Quatre personnes encadrent les maternelles et primaires dont un agent d'animation, Janic POIRIER et 3 agents de service, Sonia BOISSEAU , Gisèle LECROSNIER et Marie-Josèphe BLANCHET.



Gisèle, Marie-Jo, Janic, Sonia



# Haute efficacité énergétique

## Sommaire :

- > Les origines du projet
- > Apprendre à maîtriser le solaire
- > Alors, comment ça marche
- > Comment on pompe de la chaleur

## Les origines du projet :

Construire un bâtiment multiactivité est une véritable chance pour une commune comme St-Germain-le-Fouilloux.

La commune a confié, par les services de la SACOLA, le chantier de maîtrise d'œuvre à Romain Leblanc (architecte) et Johan Garry (En Phase, bureau d'étude technique)

Les objectifs ont été clairement définis : réaliser un bâtiment incorporant un service de restauration scolaire, une boulangerie, un salon de coiffure, un local à usage professionnel et quatre logements à loyer modéré. Dès les premiers coups de crayons, l'efficacité énergétique a été un critère prioritaire. La sensibilité du conseil municipal sur cette thématique de l'énergie est devenue le fil

conducteur de cette opération.

La maîtrise d'œuvre se devait de relever ce défi.

Avant toute chose, ce territoire n'était pas disposé à l'utilisation d'énergie fossile. Le gaz de ville n'a pas bonne presse et reste très aléatoire en prix d'achat. La solution bois énergie n'a pas été retenue, la surface de terrain disponible au projet ne permet pas de stocker le combustible bois sous sa forme la plus adaptée et la plus disponible géo-

graphiquement : la plaque forestière.

Malgré tout, cette solution a été étudiée, la commune n'a pas voulu écarter cette piste dans un premier temps.

Il ne restait plus que trois sources possibles :

- L'électricité,
- L'énergie renouvelable de proximité, le solaire.
- Le gaz propane.

Il est évident que si nous ne pouvions incorporer un stockage bois, il n'était pas question de prévoir un stockage de gaz propane. Il faudra donc composer avec les deux sources restantes, le solaire et l'électricité.



## Apprendre à maîtriser le solaire :

Construire un bâtiment n'est pas un acte anodin, il faut considérer de nombreuses contraintes, qui mises bout à bout ne laissent plus beaucoup de place à l'esthétique. Pourtant Romain Leblanc va réussir à intégrer le bâtiment sur une surface au sol étroite, avec des matériaux qui se marient bien comme le fer et le bois.

Et pourtant, il y a de nombreuses contraintes. En

effet, pour respecter les critères d'un véritable bâtiment efficace en énergie, confortable en toute saison, réglementaire voire beaucoup plus, il faut repenser les habitudes du bâtiment. Ces habitudes très récentes qui ne datent que de l'après-guerre, ou plus précisément de l'arrivée du pétrole disponible et pas cher.

Retour d'une architecture

de bon sens, le bâtiment sera orienté au sud, la surface de vitrage sera optimisée, calculé avec les derniers outils informatiques.

Dans le même esprit, il faut intégrer des couches d'isolant plus épaisses, du sol au plafond en travaillant chaque assemblage pour limiter les pertes sous le nom de 'pont thermique'. Il faut aussi penser au comportement d'é-

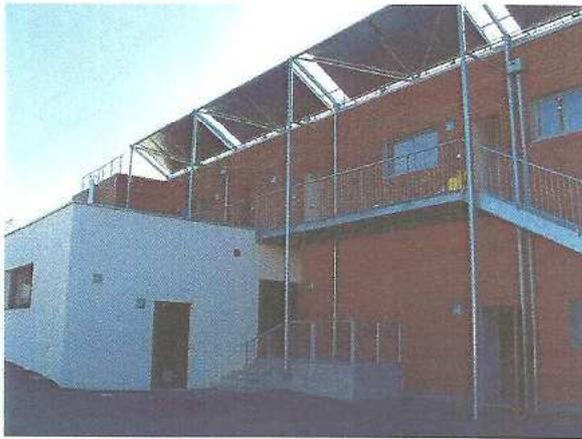
té, un calcul de la température limite estivale rentre en compte. Le choix de la surface des vitrages, mais aussi de la nature des isolants est optimisé, réfléchi, calculé. Des masques solaires sont donc à prévoir, ils sont parfaitement intégrés dans l'architecture. Les capteurs solaires plein sud serviront de couverture à l'accès des logements.

Le réglementaire est tra-

## Suite, maîtriser le solaire

vaillé (la réglementation RT 2000 est applicable sur ce projet), pour consommer moins il faut isoler mieux. L'électricité étant un bien précieux, le bureau d'étude En Phase avec ses outils de calcul

de simulation de bâti va réaliser des scénarios. Chaque scénario a des incidences sur les coûts d'investissement, le programme budgétaire doit être respecté. Les compromis et les concessions sont



**Divisez  
votre  
facture  
d'électricité  
ou de  
chauffage  
par 3,7, pas  
mal !!!!!**



nombreux mais l'objectif final reste appréciable, une performance thermique **supérieur à 10 %** du seuil réglementaire ce qui place le bâtiment en catégorie **Haut Performance Énergétique**.

Le résultat théorique est déjà dans les critères d'efficacité énergétique, sans parler de l'apport solaire sur le chauffage, qui n'a pas pu être valorisé dans les calculs RT 2000 (la valorisation du solaire

n'apparaît que sur la RT 2005 et ne sera intégré au chauffage qu'à partir de la RT 2010). Le résultat de consommation annuelle est tout de même de 34,2 Kwh d'énergie primaire au m<sup>2</sup>, cela vous paraît beaucoup ? – la réglementation impose sur ce projet d'être inférieur à 190 kwh d'énergie primaire au m<sup>2</sup>. Pour être plus clair, les logements à loyer modéré seront aussi à chauffage très modéré (inférieur à 200 € pour l'année, en effet !!!).

## Alors, comment ça marche :

Le choix de ces technologies permet aussi de travailler avec des températures de 35°, ces températures optimisent l'utilisation de pompe à chaleur ou de solaire. Les meilleurs rendements énergétiques de ces technologies sont à basse température.

Nous pouvons choisir maintenant nos générateurs de chaleur, les pompes à chaleurs et le solaire. Pourquoi consommer de l'énergie et faire travailler de la mécanique alors que l'été, hors période de chauffage, le solaire répond à 100 % de nos besoins.

Le solaire est utilisé pour l'eau chaude sanitaire, les excédents servent pour le chauffage des logements, le complément est une pompe à chaleur.

Une pompe à chaleur est comme son nom le dit un transfert de chaleur. On prend des calories dans un support pour l'exploiter là où on le souhaite.

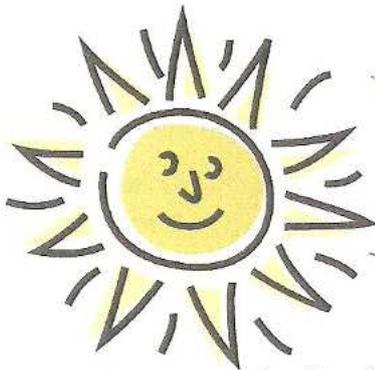
Une dépense d'énergie

sera nécessaire pour réaliser ce transfert mais elle est inférieure à l'énergie calorifique récupérée, ce qui apporte tout l'intérêt à ce système.

Pour ce chantier, nous pouvions utiliser comme source l'air, ou le sol. Le sol est retenu sur le critère du risque de bruit que les groupes à air provoquent. L'ambiance sonore de Saint-Germain-le-Fouilloux est à proximité de zones résidentielles et à faible nuisance sonore. Il faut le respecter.

C'est dans cet esprit que les groupes permettant de faire du froid aux consoles frigorifiques de la boulangerie sont connectés sur la source de captage de calorie, mais nous verrons plus loin la valorisation énergétique que nous en avons faite.

La source de captage de calorie est donc le sol, huit antennes thermiques donnent une eau à 12°. D'une profondeur de quatre vingt mètre cette eau de captage reste à circuit



**60 % couverture solaire**

**Plancher très basse T°**

Les groupes de froid de la boulangerie donnent de l'énergie par transfert de chaleur

**Radiateurs basse T°  
Rafraîchissement**

**Plancher très basse T°  
Rafraîchissement**

**Plancher très basse T°  
Rafraîchissement**

- Une réflexion GLOBALE
- Une centralisation des charges
- Une exploitation optimale du gisement solaire
- Une isolation renforcée
- Des besoins limités

Appoint ponctuel

Captage PASSIF  
Vitrage optimisé

Chauffage et eau chaude sanitaire

Captage actif

Eau chaude sanitaire

Eau chaude sanitaire

Eau chaude sanitaire

Chauffage et rafraîchissement

Chauffage et rafraîchissement

Chauffage et rafraîchissement

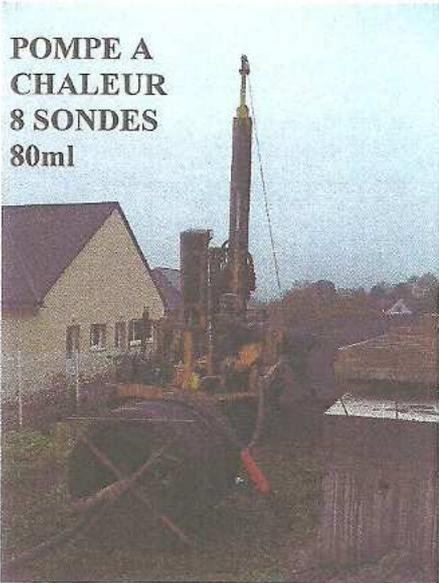
LOGEMENTS  
Eau chaude SOLAIRE  
Chauffage SOLAIRE



BOULANGERIE  
Eau chaude SOLAIRE  
Chauffage P A C

Restaurant  
Eau chaude SOLAIRE  
Chauffage P A C

COIFFEUSE  
Eau chaude SOLAIRE  
Chauffage P A C



**Rendement (COP moyen > 3)**

### Comment on pompe de la chaleur :

C'est toujours difficile à visualiser, mais en essayons de faire simple. Prenons de l'eau appelée support.

Lorsque l'on a un bloc de glace et que l'on chauffe ce bloc dans une casserole par exemple, il fond. Si on continue l'eau va bouillir, on vaporise. Maintenant on apporte un couvercle sur la vapeur, elle se retransforme en eau. En se transformant en eau la vapeur dégage de la chaleur sur le corps (couvercle).

Le constat est le suivant, à chaque changement d'état physique d'un support il y a un changement de température. Le support à l'état solide absorbe des calories à partir d'un niveau d'absorption, il change d'état, il devient liquide mais absorbe toujours des calories. A l'état de saturation le support vaporise, si la chaleur qui véhicule est absorbée par un corps plus froid, le support change de nouveau d'état.

C'est sur ce procédé que le transfert de chaleur va s'effectuer avec comme support un fluide chimique optimisé pour la fonction thermodynamique voulue (R410 par exemple). Ce support passe d'un état liquide à l'état de gaz à une température basse (5° c'est très chaud), il va donc se charger en chaleur, dans notre cas par la boucle d'eau de captage vertical en terre. Pour l'aider à changer d'état et comprimer la chaleur ainsi captée, on le comprime avec un compresseur (c'est à ce moment que la force mécanique est utile). On transporte ce gaz à 50° vers un condenseur placé à l'endroit où l'on veut chauffer, ce gaz en contact avec un corps froid (température du réseau de chauffage 30°) condense. Ce gaz diffuse la chaleur capturée précédemment.

### Suite: comment ça marche

fermé. Nous refroidissons l'eau de captage, mais nous ne puisons pas de l'eau.

Le circuit d'eau de captage passe dans une pompe à chaleur qui attrape les calories en abaissant d'eau de 12° à 8°. Ces calories sont ensuite concentrées et injectées dans le réseau de chauffage. Voilà c'est de la capture de chaleur. La boucle d'eau de captage se réchauffe avec l'inertie de la terre mais aussi et surtout grâce aux infiltrations d'eau (eau de pluie et veine de circulation terrestre). C'est de l'énergie renouvelable, réchauffé par votre soleil....

Quant au rendement, la pompe à chaleur posée sur ce chantier a la capacité, dans les conditions de

fonctionnement énoncés (35° de départ, source de 12° maintenue), de fournir 4,7 KWh pour 1 KWh nécessaire au fonctionnement du système thermodynamique. Le moteur principal appelé compresseur est électrique, mais il aurait pu être thermique au gaz. A Saint-Germain-le-Fouilloux comme sur la majeure partie du territoire français, l'énergie électrique est disponible, c'est plus simple à utiliser comme source motrice. Le tout est de bien l'utiliser, avec le système le plus efficace. C'est bien le cas dans ce projet, pour 1 KWh d'électricité consommée, c'est 3,7 KWh de distribué.

**Divisez votre facture d'électricité ou de chauffage par 3,7, pas mal !!!!!**



Rappelez-vous, les groupes de froid du boulanger sont connectés sur l'eau de captage. Nous récupérons ainsi les calories rejetées par les groupes frigorifiques au lieu de les jeter dehors, nous les injectons dans la source d'eau de captage, on réchauffe cette boucle et cette chaleur repart dans le chauffage.

Pourquoi mettre autant de technologie au service de

ce bâtiment et gaspiller l'énergie alors qu'il est facile de l'exploiter ?

D'ailleurs pour illustrer ces résultats, l'ensemble du bâtiment est chauffé avec en tête d'installation un disjoncteur calibré sur 32 A en triphasé (24 KW). Cela fait 34 W/m<sup>2</sup>. Pour comparer, une maison de 100 m<sup>2</sup> dans une même configuration donnerait une puissance électrique de 3 KW, soit 15 ampères, je vous propose de regarder votre facture d'électricité et de voir la puissance de votre abonnement, vous verrez que ce bâtiment est très économe.

Johan GARRY  
(EN PHASE)



Romain LEBLANC  
EN PHASE

L'efficacité énergétique  
d'abord, le salaire ensuite

EN PHASE  
6 rue Jean GRAFFIN  
53 410 LA BRULATTE

Téléphone : 02 72 26 0448  
Télécopie : 08 25 24 10 04  
Messagerie : enphase@tiscali.fr

Romain LEBLANC  
93 Victor Boissel  
53 000 LAVAL

Téléphone : 02 43 53 70 70  
Télécopie : 02 43 02 11 62  
Messagerie : leblanc-  
architecture@wanadoo.fr

# Lotissement « Le Clos du Grand Pré »

Route de Saint Ouen

## PLAN DE COMPOSITION



↑ vers R.D. 115



Rue de Saint-Ouen

↑ vers le Bourg

- périmètre lotissement
  - voirie
  - trottoir
  - chemin piétonnier
  - zone non constructible (NL au PLU) sauf abri de jardin
  - zone constructible (UB au PLU)
  - contour de lot
  - sens du faitage
  - servitude non aedificandi
  - zone d'accès interdit
  - haie plantée par le lotisseur
- 731m<sup>2</sup> surface    ① numéro de lot



## LES COCCINELLES

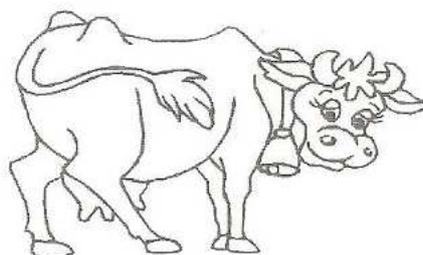
Depuis le mois de septembre 2007, l'équipe des Coccinelles a changé. Janic, Nelly et Sonia accueillent les enfants les mercredis.

Pour cette nouvelle saison, le thème proposé et adopté est LA FERME. Nous allons réaliser une fresque sur ce thème, ainsi qu'une maquette.

Une visite au LACTOPOLE de Laval au mois de novembre, nous a permis de voir tout ce que l'on pouvait fabriquer avec du lait. Cette visite a été conclue par une dégustation de fromage.



### ARRIVÉE AU LACTOPOLE



## Dégustation de fromage et de lait



Beaucoup d'autres activités manuelles sont aussi proposées tout au long de l'année : porte-photos, bougeoirs, décorations de Noël, confection et dégustation de gâteaux,....



**Les décorations de ce sapin sont réalisées par les enfants**

Une visite dans une ferme pédagogique conclura la fin de l'année autour de la ferme.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les mercredis....  
A très bientôt et bonnes fêtes de fin d'année.





## Réforme du permis de construire

Le permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme font actuellement l'objet d'une **réforme majeure qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007**.

### • Les objectifs de la réforme

La réglementation de l'urbanisme et les procédures pour obtenir un permis de construire sont devenues au fil du temps de plus en plus complexes.

Pour ces raisons, le gouvernement a décidé une réforme des autorisations d'urbanisme dont les objectifs sont de :

- clarifier et regrouper les différentes procédures existantes
- garantir les délais et améliorer les conditions d'instruction des demandes
- renforcer la sécurité juridique des autorisations d'urbanisme et responsabiliser les acteurs

Les nouvelles dispositions visent à faciliter l'acte de construire pour les citoyens, en clarifiant le droit de l'urbanisme, en améliorant les conditions d'instruction des demandes et en simplifiant le contrôle des travaux.

### 1 - Des procédures regroupées

Le code de l'urbanisme prévoit actuellement 11 régimes d'autorisation et 5 régimes de déclaration. La réforme regroupe ces autorisations **en 3 permis** :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir

et **une déclaration préalable**.

### 2 - Des champs d'application plus précis

Le champ d'application des procédures est fixé de façon exhaustive et concerne :

- les constructions nouvelles ;
- les travaux sur constructions existantes ;
- les aménagements ;
- les démolitions, le décret imposant notamment un permis de démolir dans les secteurs protégés au titre du paysage ou des monuments.

Pour chacune de ces catégories le code de l'urbanisme énumère :

- les travaux soumis à autorisation,
- les travaux soumis à déclaration préalable,
- les travaux dispensés de formalité du fait de leur faible importance ou de leur caractère précaire.

### 3 - Des délais d'instruction garantis aux demandeurs et un contenu des dossiers de demande précisé

Un délai « de base » est indiqué sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de :

- 1 mois pour les déclarations,
- 2 mois pour les permis de construire une maison individuelle et les permis de démolir,
- 3 mois pour les autres demandes de permis de construire et les permis d'aménager.

Une majoration de délai peut être fixée lorsque certaines consultations sont nécessaires (architecte des bâtiments de France notamment).

Cette majoration doit être notifiée au plus tard 1 mois après le dépôt du permis en mairie.

La liste des pièces composant le dossier est désormais donnée de façon exhaustive.

Si le dossier est incomplet, la demande de pièces manquantes doit être notifiée dans le délai d'1 mois à partir du dépôt de la demande en mairie. Passé ce délai, aucune prolongation de délai n'est possible.

- **La mise en oeuvre**

Les imprimés pour demandes et la notice/mode d'emploi sont disponibles sur le site internet du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables à l'adresse suivante : <http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr>

Les usagers ne disposant pas d'accès à Internet peuvent retirer les imprimés en mairie, unique lieu de dépôt des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme. Les renseignements généraux sur les autorisations d'urbanisme peuvent être obtenus également en mairie ou auprès des unités territoriales de la direction départementale de l'équipement.

### **ATTENTION**

Les personnes ayant obtenu un permis de construire avant le 1<sup>er</sup> octobre et qui achèvent leur construction après cette date doivent produire le nouveau type de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

### **Les coordonnées des unités territoriales**

#### **Unité Territoriale Nord Mayenne**

226, rue Joseph Cugnot – ZI « Le Terras » - BP 125 - 53103 Mayenne cedex

**Bureau d'urbanisme** - Tél. : 02.43.08.24.20 \* Fax : 02 43 08 24 39

#### **horaires d'accueil physique des usagers**

Exclusivement sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h00 à 17h00

*Permanences à compter du 1er novembre 2007 à :*

- *Pré en Pail, les mercredis matin de 9h00 à 12h00 - salle de réunion de la communauté de communes ;*

- *Ernée, les jeudis matin de 9h00 à 11h30 - bureau n°2 de la cité administrative, square Renault Morlière ;*

- *Villaines la Juhel les mercredis après midi de 14h00 à 18h00 - salle de réunion de la communauté de communes;*

#### **Accueil téléphonique**

Tous les jours de 14h00 à 17h00

#### **Unité Territoriale Centre Mayenne**

Cité administrative – rue Mac Donald – BP 3842 – 53030 Laval cedex

**Bureau d'urbanisme** - Tél : 02 43 67 89 20 Fax : 02 43 67 89 99

#### **horaires d'accueil physique des usagers**

Exclusivement sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi matin de 09h00 à 12h00

*Suspension provisoire des permanences*

#### **Accueil téléphonique**

Tous les jours de 9h00 à 12h00



#### **Unité Territoriale Sud Mayenne**

Centre d'Activités du Chemin – 4, rue de la Petite Lande – BP 30359 – 53203 Château-Gontier

**bureau d'urbanisme** - Tél : 02.43.09.37.90 \* Fax : 02 43 09 37 99

#### **horaires d'accueil physique des usagers**

Exclusivement sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi matin de 09h00 à 12h00

*Suspension provisoire des permanences*

#### **Accueil téléphonique**

Tous les jours de 9h00 à 12h00

\* Un répondeur téléphonique précisera ces plages d'accueil pour les appels en dehors de ces plages.

## RACCORDEMENT AU RESEAU / ASSAINISSEMENT AUTONOME

**PROPRIETAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS**, des aides de l'ANAH existent pour vous accompagner dans votre projet de mise aux normes.

**- Conditions à remplir :**

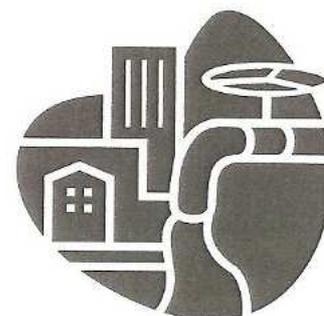
- Vous êtes propriétaires du logement que vous occupez,
- Votre résidence principale a plus de 15 ans et vous l'occuperez pendant 9 années,
- Vos ressources n'excèdent pas certains plafonds (en fonction de la taille de votre foyer)
- Vous n'avez pas démarré les travaux.

### 2 CAS DE FIGURES POSSIBLES POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS:

1 - Vos revenus sont inférieurs à ceux indiqués dans le tableau 1 :

Nombre de personnes par foyer	Revenus en €
1	8 478 €
2	12 399 €
3	14 913 €
4	17 422 €
5	19 942 €
+1	+2 512 €

Vous pouvez, sous réserve du respect des conditions précitées, solliciter des subventions à hauteur de 20 % d'un montant de travaux maximum de 13 000 € HT.



2- Vos revenus sont inférieurs à ceux indiqués dans le tableau 2.

Nombre de personnes par foyer	Revenus en €
1	6 521 €
2	9 538 €
3	11 471 €
4	13 401 €
5	15 340 €
+1	+1 932 €

Vous pouvez, sous réserve du respect des conditions précitées, solliciter des subventions à hauteur de 35 % d'un montant de travaux maximum de 13 000 € HT.

**- Conditions à remplir pour LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :**

- L'immeuble dans lequel est situé votre bien doit avoir plus de 15 ans.
- Les travaux devront être réalisés par un professionnel.

Vous pouvez, sous réserve du respect des conditions précitées, solliciter des subventions à hauteur de 10 % d'un montant de travaux maximum équivalent à 500 € par m<sup>2</sup> de surface habitable.

**Pour tous renseignements : ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) 02 43 67 88 47**

# l'Assainissement

## Non Collectif

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable a pris la compétence Assainissement Non Collectif pour aider les communes dans la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif avant le 31 décembre 2005, obligation de la loi sur l'eau de 1992.

La première mission de cette compétence est d'assurer le contrôle de conception-implantation et de réalisation de tous les nouveaux assainissements autonomes, qu'ils soient neufs ou réhabilités.

La seconde mission consiste en un contrôle de bon fonctionnement et une vérification de l'entretien des installations existantes. Pour le premier contrôle, elle est complétée d'un recensement complet sur ces installations.

Ces missions ont été confiées pour 4 ans, après mise en concurrence des entreprises, à la société Saur. Des techniciens accrédités viendront évaluer avec vous l'état de votre installation.

Cette mission nous permettra aussi de répondre à vos interrogations et de voir, au cas par cas, les difficultés rencontrées.

Le Président

le contrôle  
de l'assainissement  
non collectif,  
une nouvelle étape  
dans la préservation  
de notre  
environnement

Une  
**réglementation**  
à appliquer

**La création d'un service d'Assainissement Non Collectif est prévue par la Loi sur l'Eau de 1992 et notamment par un arrêté d'application de 1996 :**

**Ces textes prévoient un renforcement des compétences des communes pour assurer :**

- Un suivi périodique des installations existantes pour s'assurer de leur bon fonctionnement.
- Un encadrement des travaux neufs afin de veiller au respect des normes de conception
- Une aide éventuelle à l'entretien.
- Ces compétences doivent être assumées par les communes au 31 Décembre 2005.



## Sur l'Assainissement Non Collectif et le contrôle

- Faux** L'assainissement collectif (le tout à l'égout) est la seule solution !  
*Le tout à l'égout (l'assainissement collectif) ne peut pas être étendu partout dans une vaste commune rurale sans entraîner une hausse très importante du prix de l'eau.*
- Faux** L'assainissement non collectif produit de mauvaises odeurs et fonctionne mal !  
*Bien conçue, bien réalisée et bien entretenue une installation ne génère pas de nuisances (odeurs, écoulements...).*
- Faux** L'assainissement non collectif ne permet pas d'utiliser tous les produits d'entretien !  
*L'utilisation modérée de produits de type javel ou autres, n'a pas d'incidence sur le fonctionnement des fosses toutes eaux.*
- Vrai** La taille de mon assainissement non collectif dépend du nombre de pièces que j'ai dans ma maison !  
*Le nombre de chambres en particulier est un bon indicateur du nombre d'occupants de la maison.*
- Vrai** Je dois être présent pour la visite du technicien !  
*Celui-ci sera disponible pour répondre à toutes vos questions.*
- Vrai** Je dois payer le contrôle !  
*Les frais de contrôle sont à la charge des usagers de service.*
- Vrai** Un assainissement non collectif aux normes est une plus-value pour ma maison ?  
*Les notaires doivent informer leurs clients de l'état de l'assainissement lors de ventes immobilières.*



## Comment préparer la visite du technicien ?

**S'assurer de la bonne accessibilité des installations d'assainissement non collectif : regards de visite, fosse, bac à graisses, événements, épandage.**

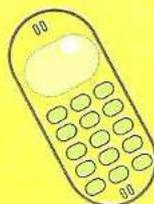
**Récupérer si possible les documents concernant votre installation, le cas échéant auprès du propriétaire :**

- Capacité d'accueil de l'habitation et le nombre d'occupants actuels,
- Le plan de l'installation où figure la situation des différents ouvrages, l'emplacement de l'habitation, de l'exutoire éventuel ainsi que le sens des pentes,
- Tout document pouvant attester de la réalisation d'un assainissement autonome,
- Attestations diverses (DDASS, DDE, SATESE),
- Le positionnement des éventuels puits, sources, forages environnants,
- La présence éventuelle de cavités souterraines,
- Les factures des vidanges qui ont été réalisées, les factures de consommation d'eau potable,
- Toute autre information jugée utile.

*Merci par avance pour votre aide.*

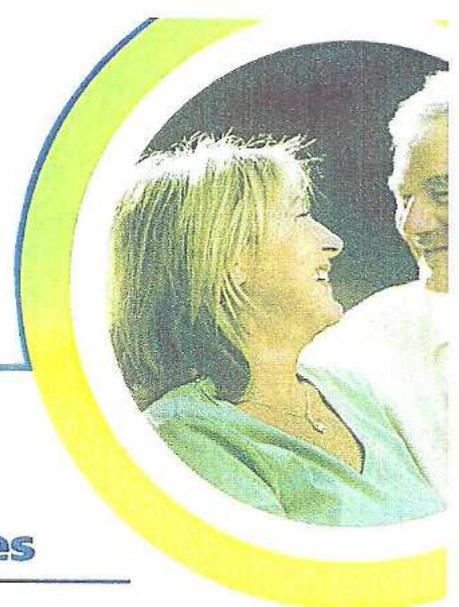
## Besoin d'informations ?

**Un numéro de téléphone à votre disposition :  
 N° Azur : 0 810 811 190**



# INFORMATION DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Sur le **Maintien à domicile et l'adaptabilité  
de votre logement**



## Conditions à remplir :

- Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez.
- Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap.
- Vos ressources annuelles n'excèdent pas les plafonds indiqués ci-dessous pour votre foyer.

### Plafonds de ressources

Nombre de personnes par foyer	Plafonds de ressources annuels (1)
1	13 183 €
2	19 280 €
3	23 187 €
4	27 089 €
5	31 008 €
Par pers. suppl.	3 904 €

(1) Revenu fiscal de référence 2005 applicable en 2007.

- **Installation de mains courantes**
- **Construction de rampes d'accès**
- **Mise en place d'un monte escalier**
- **Aménagements des pièces d'eau (salles de bains, WC)...**



## Aides mobilisables

80 % de subventions

Plafonds de travaux aidés  
8 000 € HT



## Exemple de réalisation

Aménagement complet d'une salle de bains par un couple de retraités disposant d'un revenu fiscal de référence en 2005 de 14 500 €.

### Nature des travaux :

- remplacement de la baignoire par une douche,
- réfection du sol et pose de faïence sur les murs.

2 655 € de subventions

Coût total  
des travaux :  
3 501 € TTC

Montant de dépense subventionnée  
3 319 € HT

**Soit 76% de subventions sur la dépense réelle TTC**

Mais aussi, selon les situations :

- crédit d'impôt,
- prêt à 0% du Crédit Immobilier de la Mayenne (3000 € maximum),
- aides des caisses de retraite (en lien avec Habitat et Développement).



**Attention** Les travaux ne doivent pas être commencés à la date de dépôt du dossier. Les travaux seront obligatoirement réalisés par des artisans ou des entreprises.

# AMÉLIORATION DU CONFORT ET DE LA QUALITÉ THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT

→ **Propriétaires occupants à revenus modestes**



## Conditions à remplir :

- Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez.
- Votre résidence principale a plus de 15 ans et vous l'occuperez pendant 9 années.
- Vous n'avez pas sollicité de prêt à taux zéro.
- Vos ressources annuelles n'excèdent pas les plafonds indiqués ci-dessous pour votre foyer.

### Plafonds de ressources

Nombre de personnes par foyer	Revenus annuels en €
1	8 478 €
2	12 399 €
3	14 913 €
4	17 422 €
5	19 942 €
Personne suppl.	2 512 €

Revenu fiscal de référence 2004 applicable en 2006.

- **Toiture**
- **Réseau électrique**
- **Menuiseries**
- **Chauffage\*, Ventilation**
- **Isolation, ...**

(\*) En cas de chauffage électrique, un Bilan de Renovation Électrique (BRE) complet sera exigé.



## Aides mobilisables

De 20 à 35 %  
de subv.

Plafonds de dépenses aidées  
13 000 € HT



## Aide spécifique

Possibilité d'obtention d'une aide spécifique liée à l'installation de matériels innovants du type : chaudière individuelle à condensation ou à bois, chauffe-eau solaire,...

Montant de la subvention maximum = 2 800 €



## Exemple de réalisation

Remplacement d'une chaudière individuelle au domicile d'une personne seule disposant de 7 500 € de revenus annuels.

1 507 €  
de subventions

Coût total  
des travaux :  
4 541 € TTC

Montant de dépenses subventionnées  
4 305 € HT

**Soit 33% de subventions sur la dépense réelle TTC**



**Attention** Ne commencez pas les travaux avant l'autorisation écrite des financeurs. Les travaux seront obligatoirement réalisés par des artisans ou des entreprises.

**Anah**  
AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

contact :

02 43 67 88 47

**LAVAL**  
AGGLOMÉRATION

# Centre Communal d'Action Sociale

## Les actions du C.C.A.S.

↳ **Statistiques** : 91 Germinois ont 65 ans et plus.

↳ **Repas annuel** : 51 personnes y ont participé, le 28 octobre dernier



↳ **Des colis de Noël** ont été distribués par Mme Dufresne, membre du CCAS aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé.

↳ **Le budget de l'année 2007** s'est équilibré, en dépenses et en recettes de fonctionnement à 8 212 € et en investissement à 33 548 €. Les charges principales sont le repas, les colis et les secours accordés aux personnes dans le besoin. Ce budget est alimenté principalement par la subvention de la commune, les produits des concessions funéraires et les quêtes lors des mariages ou les dons.

↳ **Monsieur André CHAMPION** avait de son vivant, désigné le CCAS. légataire universel de ses biens. La succession étant terminée, le CCAS est désormais propriétaire de sa maison sise aux « Noyers ».

# LES ASSOCIATIONS

A.F.N.		Président	Mr René CORDIER 27 rue du Mesnil ☎ 02.43.37.82.82
A.P.E.L.		Président	Mme Patricia RENARD La Touche ☎ 02.43.37.61.96
O.G.E.C.		Président	Mme Odile GEORGET Bel Air ☎ 02.43.37.65.45
2 A J		Président	Mr Jean-Pierre LAHAYE Le Creux ☎ 02.43.37.64.55
CLUB DE LA BONNE HUMEUR	COMITÉ DES FETES	Président	Mr Robert DANEAU La Jaslerie 53240 LA BACONNIERE ☎ 02.43.02.63.19
FAMILLES RURALES		Président	Mr Maurice GAUTIER 3 rue St Jean ☎ 02.43.37.82.60
U.S. ST GERMAIN		Président	Mr Bernard GUILLET 21 rue de Fouilloux ☎ 02.43.37.60.14
GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES		Président	Mr Albert HOUDAYER La Guyonnière ☎ 02.43.01.14.62
AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'ANDOUILLÉ		Responsable	Mme Lydie LEROUX 60 rue des Chapelles ☎ 02.43.37.63.99

# CLUB DE LA BONNE HUMEUR

L'assemblée générale a eu lieu le 11 janvier. A l'issue de celle-ci, le bureau est resté inchangé.

Les activités 2007 ont été principalement :

- ↪ la journée « jarret » avec la visite des maisons troglodytes à Roche Meunier dans le Maine et Loire, en mars dernier,
- ↪ une promenade à Saint Pierre du Chemin avec une quinzaine d'adhérents,
- ↪ le repas de la fête des Mères et Pères en mai,
- ↪ le pique nique au Bois de L'Huisserie en septembre,
- ↪ la fête de l'amitié de la Fédération en septembre,
- ↪ le pot au feu le 6 décembre et le goûter de Noël le 20 décembre,
- ↪ les concours de belote ont été bien fréquentés.

Pour 2008, nous organiserons un grand voyage dont la destination reste à déterminer et quelques uns d'une journée dont un au Grand Musée de Mr Dufresne à Azay le Rideau.

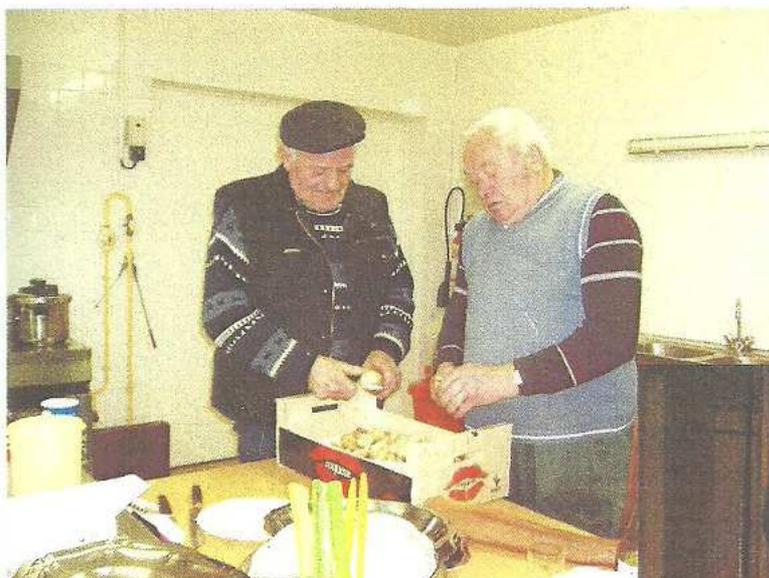
Les concours de belote sont prévus les lundis 14 avril et 13 octobre.

Nos activités habituelles se poursuivent le jeudi après midi à la salle des fêtes et le mardi pour les marcheurs. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Bonne Année 2008.

↪ Préparation du Pot au Feu

Avant le repas du 6 décembre ↪



## Les bénévoles de l'association :

### Le bureau :

Président : Maurice GAUTIER  
Vice-Présidente : Angélique COIFARD  
Trésorière : Sylvie d'HEROUVILLE  
Secrétaire : Annick VIEL

### Les membres :

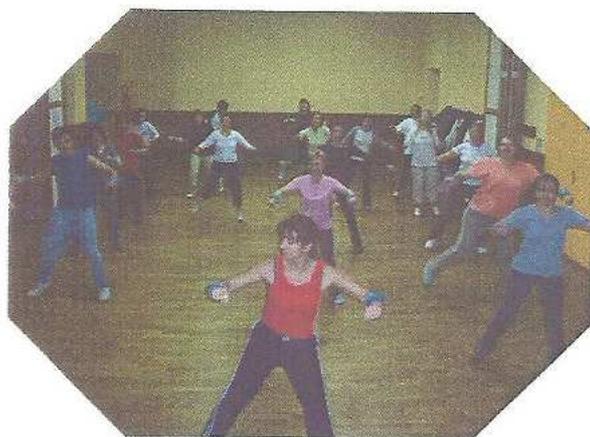
Sonia BOISSEAU, Loïc CHEVALLIER, Marie-Claire GAUTIER, Nathalie GUERIN, Lydie LEROUX, Bérengère LOW, Dominique VIEL

Et Manuella DOLLET qui participe activement à la mise en place des ateliers créatifs.



**Activité danse modern-jazz :** en début d'année, 3 groupes d'enfants ont suivi les cours proposés par Katell avec pour objectif final un spectacle avec l'association d'Ahuillé ainsi qu'une prestation lors de la fête communale en juin. Depuis septembre les cours sont dispensés le mardi soir et un groupe adulte a été mis en place.

**Activité gym :** tous les lundis et mercredis soirs, en période scolaire, les cours de gymnastique sont dispensés par Nathalie. Au programme : cardio, abdos, fessiers, musculation du dos, des mollets, des cuisses... et environ toutes les 3 semaines les séances sont consacrées aux Steps.



**Activité nature :** le jeudi soir, de mai à juillet, des randonnées pédestres sont proposées sur la commune et les environs. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux circuits, d'observer les alentours ou de s'initier à la lecture de carte.



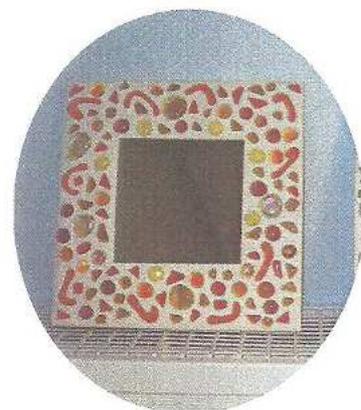
Pâte FIMO



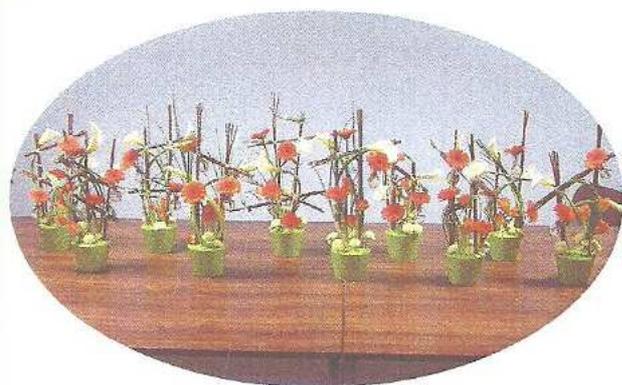
Scrapbooking

Activités manuelles :

Régulièrement, le lundi soir, art floral, scrapbooking ou ateliers créatifs sont proposés. Ainsi chacun découvre le plaisir de la création et de nouvelles facultés. Malheureusement, en fin d'année, l'art floral n'a pas été reconduit car nous n'avions plus d'intervenante.



Miroir décoré



Art floral



Collage serviette et peinture craquelée

Sur l'année 2007, 120 enfants ou adultes différents bénéficient des activités mises en place par l'association. Et ceci sans tenir compte des fréquentations au centre de loisirs puisque, depuis septembre, il n'est plus géré par Familles Rurales.

L'association fonctionne avec des commissions, une par activité. Pour la danse et la gymnastique, 2 salariées sont employées. Pour les activités manuelles, il est fait appel à des prestataires.

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne année 2008, riche en activités et découvertes.

# A . F . N .

Le bureau reste inchangé.

Aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre, l'amicale s'est réunie pour déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Le 8 septembre nous avons déjeuné au restaurant Le P'tit St Germain et poursuivi la journée avec des parties de boules.

Le 30 octobre nous avons fait un voyage surprise avec les Voyages Gandon Evasion de La Baconnière : la destination était L'Aigle où nous avons visité une production de cidre, pommeau et calvados suivie une dégustation. Ensuite une visite guidée nous a emmenés dans le centre ville où se dressent de très belles constructions et au marché classé 3ème de France par son importance. La visite s'est poursuivie dans une fabrique d'épingles et d'aiguilles qui fut admirée de tous et où les ouvriers travaillent debout toute la journée devant les machines pour fabriquer de si petits objets. La journée s'est terminée par un repas avec animation. La surprise était plutôt bonne.

Le 16 octobre, la section de St Germain le Fouilloux était représentée avec son drapeau à Notre Dame de Lorette pour le 30ème anniversaire de l'inhumation du corps du soldat inconnu d'Afrique du Nord. C'était une réunion impressionnante car il y avait 156 cars, 1200 drapeaux et 12 000 personnes venues de toute la France. Le déjeuner nous a été servi à ARAS, dans une salle, où nous étions 2200 et où le service était organisé d'une façon remarquable.

Le 20 octobre 2007 a eu lieu la sépulture de Mr Auguste GASTÉ à Changé, dernier combattant 39-45 de ST GERMAIN LE FOUILLOUX.

Pour 2008, un repas est prévu à La Filonnière le 14 mai et un voyage dont la date n'est pas encore fixée.



Le Président,  
René CORDIER.

Victor COEFFE &  
René CORDIER

Représentant ST GERMAIN  
A Notre Dame de Lorette  
(Pas de Calais)

# École du Sacré Cœur

L'année 2007 a été marquée par plusieurs temps forts au sein de notre école : le départ à la retraite en juin dernier de Mme Thérèse GOUABAULT, directrice de l'école, l'arrivée à la rentrée scolaire 2007-2008 de Mme Sylvie MORINEAU, nouveau chef d'établissement ainsi que l'ouverture d'une sixième classe.

Depuis septembre 2007, 157 élèves sont inscrits à l'école et se répartissent dans six classes:

- ↳ Mme Nadège BOURSIN : Petite Section
- ↳ Mme Françoise PETRISSANS : Moyenne et Grande Section
- ↳ Mme Muriel CLAVREUL : Grande Section et CP
- ↳ Mme Sylvie MORINEAU : CP et CE 1 (décharge de direction le jeudi)
- ↳ Mme Marina LECOT : CP et CE 1 (le jeudi)
- ↳ Mme Chantal CHEMIN : CE 1 et CE 2
- ↳ Mme Mireille VANNIER : CM 1 et CM 2

Les enseignantes des classes de maternelle sont aidées par deux agents de service en écoles maternelles (ASEM):

- ↳ Mme Isabelle DUBOIS
- ↳ Mme Antoinette GEORGET (remplacée par Mme Sylvie MESLIER puis Mme RICHARD pendant le congé maternité d'Antoinette).

Deux associations participent à la vie et au dynamisme de l'école. D'une part, l'OGEC (Organisme de Gestion des Établissements Catholiques) gère l'aspect financier de l'école puisqu'elle gère les dépenses et les investissements, emploie les ASEM et finance les diverses fournitures scolaires... D'autre part, l'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre) participe financièrement à l'achat des équipements, matériels et fournitures pédagogiques ainsi qu'aux différentes sorties organisées pour les élèves.

## OGEC

**Présidente** : Odile GEORGET  
**Vice-Présidents** : Sonia QUINET et Sacha BUDIMIR  
**Trésorière** : Christelle CHEVALIER  
**Secrétaire** : Dominique TUAL  
**Membres** : Annie ROUAULT , Alain ROUAULT,

## APEL

**Présidente** : Patricia RENARD  
**Vice-Présidents** : Laurent LEPAGE, Jean-François GOUPIL  
**Trésorière** : Christine GALODÉ  
**Trésorier Adjoint**: Stéphane LOUËR  
**Secrétaire** : Myriam JOIMEL  
**Secrétaire Adjoint** : Martine HEUVELINE  
**Membres** : Frédéric COQUEMONT, Vincent GUÉMARD, Marc LE COSTAOUËC, Sylviane LEPY, Sylvie MESLIER, Catherine ORAIN.

**Du dimanche 14 au samedi 20 janvier** : Classe découverte en Auvergne

Les enfants de CE1-CE2-CM1 et CM2 se rendent à La Bourboule pour une semaine de découverte de la montagne, du pays des volcans, des musées locaux et des traditions locales. Seule la neige n'est pas au rendez-vous.



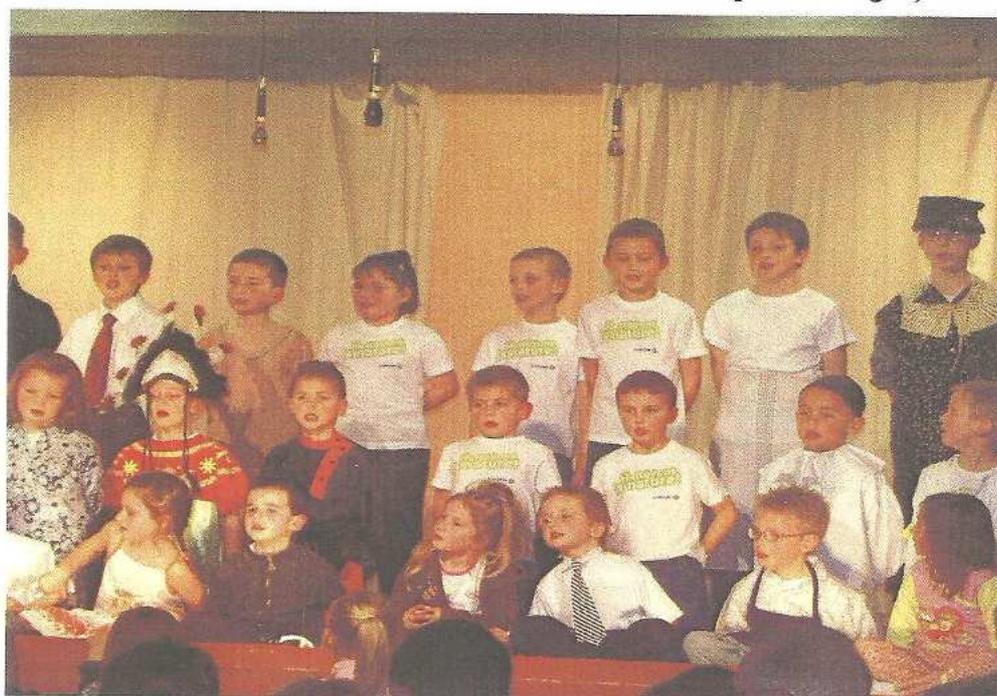
**Samedi 27 janvier** : Concours de belote

84 inscrits, soit 42 équipes de beloteurs ont participé à ce traditionnel rendez-vous.

**Mardi 27 février** : Challenge de la prévention routière à Andouillé pour les élèves de CM

**Samedi 3 et 10 mars** : Spectacle de l'école en 2 parties

Les enfants présentent des chants, danses et saynètes en première partie. En deuxième partie des anciens élèves et parents d'élèves jouent la comédie dans deux pièces de théâtre : « Le secrétaire de Monsieur », « Bonnes vacances » et un sketch « Le plus beau garçon du lycée ».



**Dimanche 11 mars , samedi 17 et dimanche 18 mars** : Théâtre avec les pièces « Le secrétaire de Monsieur », « Bonnes vacances » et le sketch « Le plus beau garçon du lycée". Un grand merci à tous ces bénévoles qui répètent depuis septembre pour assurer ces moments de divertissement.



*Bonnes vacances*



*Le secrétaire de Monsieur*

**Samedi 17 mars** : portes ouvertes à l'école de 10h à 12h

**Samedi 24 mars** : Carnaval

Les enfants et les parents se déguisent, déambulent dans les rues de St Germain et reviennent à l'école partager des crêpes confectionnées par les parents.

**Lundi 16 avril** : prix du roman jeune

Les élèves de CM reçoivent la visite de M. Bruno Paquelier, un des auteurs prétendant au prix du roman jeune pour son livre intitulé "Habib Diara, champion du monde"

**Lundi 30 avril** : sortie à la base de loisirs de la Rincerie ,

Les enfants de maternelle de la petite section 2<sup>ème</sup> année à la grande section découvrent la faune aquatique au plan d'eau de la Rincerie à La Selle Craonnaise (près de Craon).

**Vendredi 25 mai** : journée sportive

Tous les enfants de l'école à partir de la petite section 2<sup>ème</sup> année participent à la journée sportive organisée à Andouillé. Ils s'y rendent en car, les enfants de maternelle, CP et CE 1 rentrent à l'école après le pique-nique.

**Mardi 29 mai** : échange scolaire

Les enfants de CP se rendent chez leurs correspondants de Vaiges. Après les avoir rejoints, ils prennent ensemble la direction de Sainte Suzanne où ils ont appris à fabriquer du papier. Après une visite à pied dans les rues de Sainte Suzanne, ils rentrent sur Vaiges pour des jeux sportifs.

**Mardi 6 juin** : Passeport pour les TUL

Les élèves de CM2 bénéficient de l'opération « Passeport pour les TUL » menée par les TUL. Ils sont venus à l'école pour présenter leurs services et permettre aux futurs 6<sup>ème</sup> de se familiariser avec ce nouveau moyen de transport.

**Dimanche 24 juin** : Vive la récré: Repas organisé dans la cour de l'école.

Cette année, Vive la récré a revêtu un caractère particulier puisque ce fut l'occasion de fêter le départ à la retraite de Mme Gouabault, la directrice de notre école. Ainsi, réunis autour de Mme Gouabault, les enfants ont chanté une petite chanson personnalisée. Une "cagnotte" destinée à participer à un voyage lui a été remise de la part des membres des associations et des parents d'élèves. Par ailleurs, il a été offert à Jean-Pierre Gouabault pour son dévouement et ses talents de bricoleur , un joli coffret de bouteilles .



**Vendredi 29 juin** : Remise des dictionnaires aux élèves de CM 2 qui partent au collège à la rentrée prochaine.

**Vendredi 4 septembre** : rentrée scolaire

Une nouvelle directrice Mme Sylvie MORINEAU prend ses fonctions et une nouvelle enseignante Mme Mireille VANNIER rejoint l'équipe enseignante. Les parents et les enfants sont accueillis à l'école autour d'un jus de fruits, d'un café et de petits gâteaux.

**Dimanche 16 septembre** : vide grenier

Plus de 70 exposants ont installé leurs étals dans la cour de l'école, le parking et dans la rue des Chapelles, à chacun de dénicher une bonne affaire.

**Samedi 22 septembre** pot d'accueil des nouveaux parents.

**Vendredi 28 septembre**: opération Nettoyons la nature

Munis de gants et de tee-shirts, les enfants de l'école ramassent aux alentours de l'école les déchets divers et variés laissés dans la nature.

**Samedi 13 Octobre** :Loto

Une centaine de personnes est venue participer au loto pour tenter de gagner sa chance : vélo, télévision, centrale vapeur étaient mis en jeu.

**Lundi 15 octobre** : les enfants de maternelle se rendent au centre commercial La Mayenne où est installée une mini-ferme composée de poules, chèvres et autres petits animaux de basse-cour.

**Jedi 18 octobre** : Les élèves de Mme Pétrissans (moyenne et grande section) se rendent dans le bois de Quifeu afin d'y cueillir des châtaignes qui une fois cuites, vont ensuite être goûtées par les enfants.

**Lundi 19 novembre** : visite de la boulangerie Amys

Les élèves de Mme Morineau (CP-CE1) se rendent à la boulangerie pour découvrir la fabrication du pain.

**Samedi 15 décembre** : Les enfants invitent le Club de la Bonne Humeur à l'école pour partager jeux de sociétés et un petit goûter.

**Vendredi 21 décembre**: goûter de Noël

Pour la première fois, le Père Noël rend visite aux enfants de l'école et amène dans sa hotte un cadeau par classe et des friandises. La matinée est ponctuée par des danses, des chants, le tout autour d'un chocolat chaud, jus d'oranges et brioches.





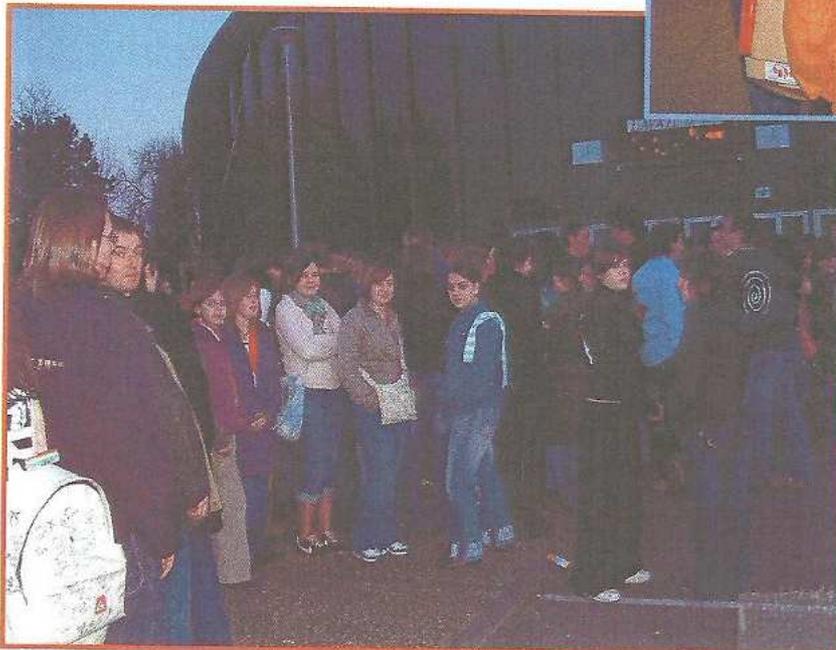
## *Association pour l' Animation des Jeunes*



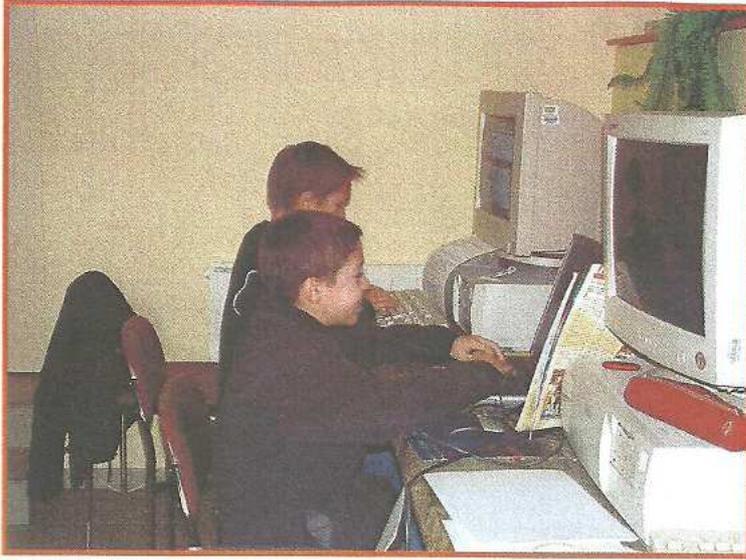
Tu es un jeune Germinois ou une jeune Germinoise de 12 à 18 ans, cette association te concerne.

Tu peux profiter du local des jeunes pour regarder un DVD, tester tes talents de cuisinier, faire un jeu de société ou un baby entre copains...

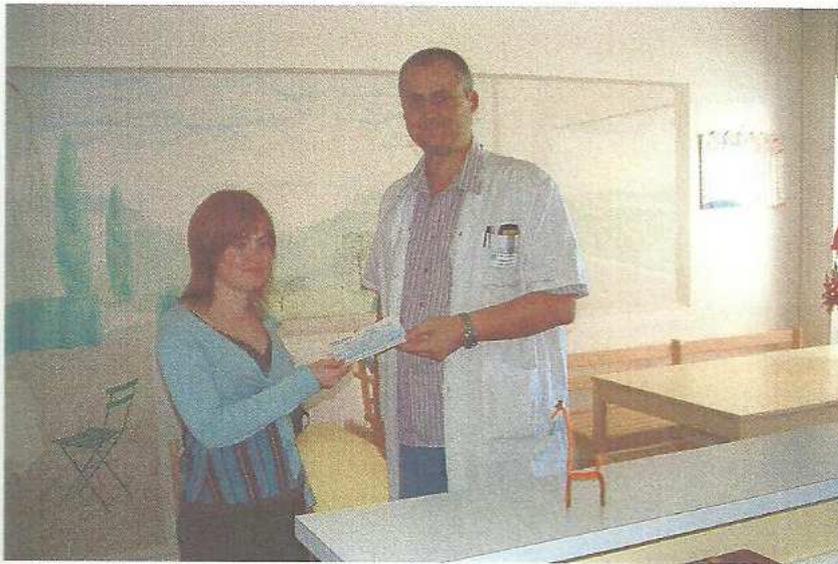
Quelques réunions te permettront de présenter tes idées, tes envies et d'organiser si tu le souhaites certaines activités comme des soirées bowling, des après-midi accrobranches, concert, laser game, paint-ball, sport, spectacle, rencontre...



Si tu te sens journaliste ou rédacteur dans l'âme, tu peux aussi participer à l'élaboration du 2AJ actu, le trimestriel de l'association.



Malgré les caprices de la météo qui ce jour là nous ont obligé à nous abriter, la fête de la musique a accueilli avec bonheur la fidélité et la chaleur de beaucoup de Germinois. Merci de tout cœur ! A cette occasion, la vente de gâteaux dédiée à une action caritative nous a permis d'emmener un chèque au service pédiatrique de l'hôpital de Laval.



Le conseil d'administration 2007 est composé :

#### De jeunes

Charlène GAUTIER  
Présidente  
Thomas ROUAULT  
Trésorier adjoint  
Elodie REAUTE  
Secrétaire adjointe  
Lucie LAHAYE  
Membre

#### D'élus

Gilbert VETILLARD  
Vice-Président  
Martine GUERIN  
Secrétaire  
Alain ROUAULT  
Membre  
Jean-Louis GEORGET  
Membre

#### De parents

Jean-Pierre LAHAYE  
Président  
Christophe PLANCHAIS  
Trésorier  
Marie-Laure LAHAYE  
Secrétaire adjointe  
Annie ROUAULT  
Membre

La prochaine Assemblée Générale a lieu à 10H30 le 19 Janvier à la salle des fêtes. Viens avec tes parents, ils sont concernés aussi !



**SOUHAITE A TOUS UNE TRES BONNE ANNÉE  
2008**

# Comité des fêtes

Comme d'habitude, la préparation de la fête a duré plusieurs mois et au final, le bilan a été positif car elle a été une réussite comme les années précédentes.

La soirée du 9 juin a rassemblé 600 personnes pour déguster le pavé de bœuf, animée par l'orchestre HALLIDAY.

Le dimanche après-midi, sous un beau soleil, les différentes activités proposées étaient la fête foraine, la course cycliste vétérans, avec 63 coureurs, la fanfare de St Jean/Mayenne, la danse des jeunes de la commune de l'association famille rurale et pour amuser les petits et les grands, les clowns « les Chipo – Latta » qui ont été très appréciés du public.

Pour clôturer la saison, la soirée couscous a rassemblé 324 personnes, elle a été animée par l'orchestre « Scorpions ».

Pour l'année 2008, les dates suivantes sont à retenir :

- les 7 et 8 juin, fête communale, les préparations sont en cours
- le 8 novembre, soirée couscous

Je remercie toutes les personnes qui assurent la sécurité et le bon déroulement de la fête, tous ceux et toutes celles qui participent pour le service sans oublier les cuisines et ceux qui réalisent les compositions des gerbes. Je tiens également à remercier la commune qui nous a prêté un véhicule, le personnel municipal pour son aide et bien sûr Marcel Blanchet.

A l'assemblée générale du 23 novembre dernier, 4 personnes ont démissionné :

- René Cordier, Nicolas Coifard, Patricia Boittin et Michel Guérin.



## L'élection du bureau :



### Le Bureau

Président	Michel DUCHESNE
Vice- Président	Joël BESNARD
Vice-Président	Loïc CHEVALIER
Trésorière	Valérie HOUDAYER
Trésorier-Adjoint	Claude REAUTE
Secrétaire	Joël GEAY
Secrétaire-Adjoint	Dominique VIEL

### LE COMITE DES FETES

VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES ET UNE BONNE ANNEE 2008

# U.S. St Germain le Fouilloux

Composiiton du bureau suite à l'assemblée générale du 12 juin 2007 :

Président : Bernard GUILLET  
Vice-présidents : Jean-Louis GEORGET  
Éric GUÉRIN  
Jean-Marie PELLET  
Secrétaire : Antoinette GEORGET  
Trésorier : Thierry GUERRIER

Membres : Thierry Barbé, Kévin Briand, Fabien Duchesne, Daniel Lesaulnier, Stéphane Potier, Arnaud Proust, Patrick Renard, Mickaël Hévin, Jason Low, Jessica Pleuvry, Charlène Pleuvry, David Croissant, Stéphane Boisseau, Aurélien Helbert, Christophe Leroux, Michel Moulière.

Responsables seniors : Christophe Leroux et Grégory Périchet pour l'équipe A  
Mickaël Hévin et Jason Low pour l'équipe B.

Responsables jeunes : Patrick Renard, Michel Moulière et Arnaud Proust

Pour notre saison 2007-2008, nous débutons avec un effectif identique à celui de l'année précédente. Nous sommes dans un groupe très serré en ce début de championnat. Notre souhait est d'être très vigilant et combatif pour accéder à nos meilleurs objectifs.

En ce qui concerne nos jeunes en entente avec St Jean/Mayenne, le fonctionnement est toujours le mercredi et samedi. Egalement quatre jeunes de moins de 13 ans sont partis jouer à Louverné.

Notre petite équipe de jeunes était invitée par le Stade Lavallois pour la rencontre LAVAL-CALAIS, le 12 octobre 2007. Le car, goûter et écharpe étaient offerts gracieusement. Les plus petits ont assisté aux échauffements puis à la rentrée sur le terrain jusqu'au rond central accompagnés d'un joueur, tenu par la main sous le tonnerre d'applaudissements des spectateurs. Les plus grands étaient sollicités pour le ramassage des ballons. Cette soirée était une grande joie pour tous, avec les efforts de Patrick pour l'organisation.

Dates à retenir : soirée choucroute le 9 février  
Tournoi familial le 17 mai

Notre équipe de l'USSG souhaite une bonne et merveilleuse année à tous.

Bernard GUILLET.

Entraînement  
Poussins 2 et Benjamins 1 →



← Entraînement  
Débutants 2.3 & Poussins 1



Entente  
ST JEAN / ST GERMAIN



# GROUPEMENT DE PROTECTION DES CULTURES

Bilan des destructions 2007



13 renards en 3 battues organisées avec le louvetier  
13 renards en battues organisées entre les membres du bureau  
8 renardeaux en déterrage  
55 rats musqués                      31 ragondins  
71 corbeaux                              53 pies  
8 fouines                                  1 belette



Freux, étourneaux, pies, pigeons .. contre ces oiseaux, la fédération propose du matériel, en rétrocession ou en location, pour les attraper ou les effaroucher.

Dégâts cette année sur le département :

Corbeaux	36 ha de semis de maïs
	6 ha de blé
Pigeons	42 ha de semis de tournesol
Etourneaux	bâtiments - des jardins



Vous pouvez faire une déclaration de dommages dus aux espèces nuisibles à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les nuisibles de la Mayenne située à « La Vigneule » 53240 MONTFLOURS  
Tél : 02.43.53.09.32

Ou au Président du groupement communal Mr HOUDAYER Albert  
Tél : 02.43.01.14.62



Avant le départ  
D'une battue

## Les services maison

### De l'ADMR

L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE en Mayenne

# Avoir besoin d'aide, ce n'est pas une question d'âge



Tous les services "maison"

à deux pas de chez vous !

 **Ménage**  
**Repassage**

 **Courses**  
**Préparation des repas**

 **Garde d'enfants**  
**Accompagnement aux activités**  
**Aide aux devoirs**

 **Garde de jour et de nuit**  
**de personnes malades,**  
**handicapées ou âgées**

 **Aide à la personne**

 **Télé assistance - Filien**  
**24h/24 - 7 jours / 7**

 **Portage de repas**

 **Nettoyage - rangement**

 **Petits travaux**  
**de jardinage**

 **Petit bricolage**

**Travailler, s'occuper des enfants, entretenir la maison, le jardin : on ne peut pas tout faire !**  
Que vous soyez jeune, âgé, malade, handicapé ou que vous ayez besoin d'une aide ponctuelle, tout simplement, contactez l'ADMR : du conseil à l'accompagnement dans les demandes de prise en charge, l'ADMR vous évite toutes les formalités administratives (fiche de paie, URSSAF, ...). Vous choisissez le service qui répond au mieux à vos attentes, sans engagement de durée.

ADMR ANDOUILLE Permanentes du lundi au vendredi de 9 à 12h.

# Tous à votre service ...

Le P'tit St Germain

Restaurant – traiteur – bar – tabac  
6 rue de l'Eglise ☎ 02.43.64.27.89

La Petite Germinoise



Boulangerie – Pâtisserie -  
Rayons charcuterie, épicerie, produits de la maison  
19 rue des Chapelles ☎ 02.43.26.21.64

Salon d'Elodie

Coiffures homme - femme - enfant  
15 rue des Chapelles ☎ 02.43.69.17.42



EURL LA FILONNIERE  
Mr et Mme Moïse LELONG



Location de salle pour repas famille / entreprise  
Plats traiteur - Location d'un camion frigorifique  
La Filonnière ☎ 02.43.37.71.75  
[www.filonniere.free.fr](http://www.filonniere.free.fr)

Thérèse et Jean-Claude GÉHANNIN

Fleurs des Champs Chambres d'Hôtes 3 épis  
"L'Hommeau" ☎ 02.43.01.18.41  
e-mail : [fleurs.des.champsonline.fr](mailto:fleurs.des.champsonline.fr)

Dominique AUBRY

Gîte Rural 3 épis  
"Les Hialumes" ☎ 02.43.37.60.78

Denis & Valérie HOUDAYER

Location de salle pour repas, séminaire, réunion de travail,  
Soirée anniversaire .....  
La Chauvinière ☎ 02.43.37.65.07

FEELING – Flavien LEROI

Orchestre de 4 à 6 musiciens  
Variétés - musette  
"La Touche" ☎ 02.43.66.10.01 ou ☎ 06.08.10.63.07  
e-mail : [flavien-leroi@hotmail.fr](mailto:flavien-leroi@hotmail.fr)  
[www.flavien-officiel.com](http://www.flavien-officiel.com)

Samuel PAUMARD

Aménagement de combles, isolation, placoplâtre, ...  
"Montaguet" ☎ 02.43.01.18.37 ou ☎ 06.03.51.00.63

Patrick DELLIERE

Plaquiste (aménagement combles, cloison sèche, ....)  
"Les Grandes Ragottières" ☎ 06.10.90.29.25



Patrick ORAIN

Peinture Décoration Revêtements de sols  
Pose parquet, papiers peints, staff déco, tissus .....  
10 rue de St Ouen ☎ 02.43.66.99.80 ou ☎ 06.24.47.89.34

Jean-Claude CHESNE

Cidrerie

"Les Cosnuères"

☎ 02.43.01.14.34

Garage LÉCRIVAIN



Automobiles – 4 X 4 – Utilitaires – Toutes marques

11 rue St Ouen

☎ 02.43.37.64.15 ou 📠 02.43.37.86.38

JMP INFORMATIQUE

Vente, conseil, maintenance, assistance

« La Piochère » ☎ 02.43.66.19.19 📠 02.43.66.13.74

Messagerie : [Jmp.informatique@wanadoo.fr](mailto:Jmp.informatique@wanadoo.fr)

Christine GASSEAU

Infirmière D.E.

Soins à domicile 7 jours / 7

☎ : 02.43.01.11.82

Michaël BÉCHU

Podologue à LAVAL

58 rue du Général de Gaulle



André & Marie-Th. CHAMPS

Ferme pédagogique

« Moray-Neuf »

☎ : 02.43.01.18.53 📠 : 02.43.26.13.75

Marie-Noëlle RONCERAY



Correspondante locale des

« Jardiniers de France »

☎ : 02.43.37.66.05

FLORCZAK ÉTANCHÉTÉ

Étanchéité par géo membrane

25 rue du Mesnil

☎ : 02.43.90.75.41

e-mail : [jean-yves.florczak@laposte.net](mailto:jean-yves.florczak@laposte.net)

AXA

Jérôme FADIER Agent Général

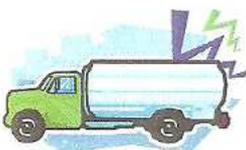
Assurance des particuliers, des professionnels, des entreprises

Prévoyance, placements-retraite, banque-crédits

☎ 02.43.68.28.00

Rue de la Châtaigneraie

SOVICURE



Daniel CHOCHON

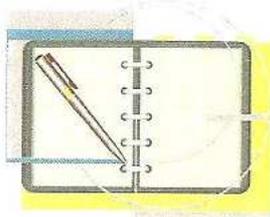
Assainissement, vidange, détartrage, inspection télévisée,  
nettoyage cuve à fuel ...

20 rue St Jean

☎ 02.43.56.60.00

02.43.98.82.44

06.82.46.16.63



# AGENDA DES ASSOCIATIONS

<b>JANVIER</b>			
✓ samedi 19	Assemblée Générale	2AJ	
✓ samedi 26	concours de belote	APEL	
<b>FÉVRIER</b>			
✓ samedi 09	soirée choucroute	USSG	
<b>MARS</b>			
✓ samedi 1er	, 08 & 15		
✓ dimanche 02	soirées théâtrales	OGEC	
✓ samedi 08	après-midi théâtre	« «	
	spectacle des enfants à l'Aquarelle (après-midi)		
	à (St Jean/Mayenne)		
<b>AVRIL</b>			
✓ lundi 14	concours de belote		
		Club de la Bonne Humeur	
<b>MAI</b>			
✓ samedi 17	tournoi familial	USSG	
<b>JUIN</b>			
✓ samedi 7	soirée		
✓ dimanche 08	fête annuelle	Comité des Fêtes	
✓ vendredi 13	fête de la musique	2AJ	
✓ dimanche 22	Vive la récré	APEL	
<b>SEPTEMBRE</b>			
✓ dimanche 14	vide grenier		
✓ samedi 27	classes « 8 »	APEL	
<b>OCTOBRE</b>			
✓ samedi 11	Loto	OGEC	
✓ lundi 13	concours de belote	Club de la Bonne Humeur	
✓ dimanche 26	repas annuel	CCAS	
<b>NOVEMBRE</b>			
✓ samedi 8	soirée « couscous »	Comité des Fêtes	

**CALENDRIER DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS  
ET DE DECHETS VERTS**

2008

**ACCES RESERVE AUX PARTICULIERS**

**Commune de SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX**

*Terrain sportif - Site ouvert*

**Mise en place des bennes le vendredi après midi reprises le mardi matin**

<u>Déchets verts</u>	<u>Encombrants</u>
1 fois par semaine (mai – Juin – Sept – Oct ) 1 fois tous les 15 jours ( Mars- avril-Juillet- Août- Novembre) <b><u>Du 22 mars au 22 Novembre</u></b> Accès du samedi matin au lundi matin	
Le 22 mars	29 au 31 mars
Le 5 – 19 avril	
Le 3 – 10 - 17- 24 -31 mai	
Le -7-14 -21 - 28 juin	Du 28 au 30 Juin
Le 5 –19 Juillet	
Le 2 – 16 30 Août	
Le 6 – 13 -20 - 27 Septembre	Du 27 au 29 septembre
Le 4 – 11 18 -25 octobre	
Le 8 – 22 Novembre	

**Dates en "gras " : attention fin de semaine avec jours fériés avant ou après**

**Exceptionnel : pour éviter la présence des deux bennes en même temps et compte tenu du jour férié de pâques la collecte des encombrants se fera le dernier week end de mars**

**Benne à déchets verts**

Ordures ménagères



Non autorisé

branchages



autorisé

gazon



autorisé



*Restaurant scolaire & logements - façade Sud*

